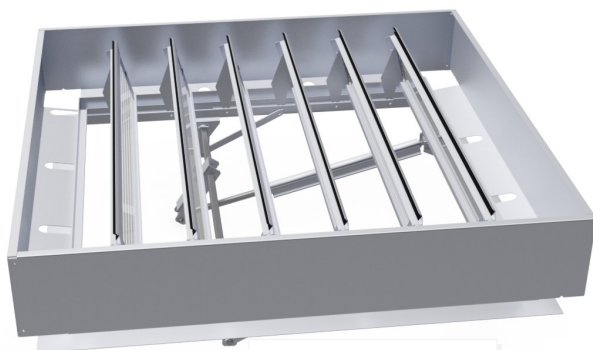


CERTILUX T

D.E.N.F.C A ENERGIE ELECTRIQUE

Ouverture – Fermeture Electrique

Parc SEGRO – ZAC de Lamirault – 42 rue de Lamirault – CS20762 – 77090 COLLEGIEN - Tél. : 01 60 37 79 50 – Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILUX TEP



CERTILUX TEV



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsedijk 73
6827 AV ARNHEM – Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 – Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites Internet : <http://www.tuv.com>

LE DENFC CERTILUX T EST UN APPAREIL A LAMES TRANSLUCIDES COMPLET, MONTE EN TOITURE, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

NOTICE TECHNIQUE :

CERTILUX TEP : Certilux Toiture Electrique à lames Polycarbonate
CERTILUX TEV: Certilux Toiture Electrique à lames Verre

DESCRIPTIF

Gamme de DENFC à lames polycarbonate 10 mm ou verre 10 mm motorisées par 1 ou 2 vérins électriques associés ou non à des ressorts à gaz.

Le CERTILUX T est constitué de lames en polycarbonate 10mm ou verre de 10mm. Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium et sont entourées d'un brise-vent livré monté ou séparément.

L'ouverture (position de sécurité) et le réarmement (la fermeture) sont obtenus par un ou deux vérins électriques associés ou non de ressort à gaz.

LIMITES DIMENSIONNELLES

LES REFERENCES DES MANOEUVRES SONT CONDITIONNEES PAR LES LIMITES DE POIDS ET DIMENSIONS CI-DESSOUS

Surface Géométrique d'ouverture (Av) :

$$0,27 \leq Av \leq 7m^2$$

Avec : $500 \leq L \leq 2000$ mm et $543 \leq H \leq 3513$ mm (*Mini 3 lames*)

L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)

H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)

$$Av = L \times H$$

Aa = Av x Cv selon les tableaux ci-dessous :

		Avec costière 280 mm		Avec costière 350 mm	Sans costière	
		$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L \leq 2000$	$1000 \leq L \leq 2000$	$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L \leq 2000$
Avec $Av \leq 6 m^2$ BV = 265 mm	H < 1000	0,55	0,55		0,50	0,50
	H ≥ 1000	0,55	0,67		0,50	0,62
Avec $Av \geq 6 m^2$ BV = 310 mm	H ≤ 3513			0,64		0,62

Classification de la charge éolienne : selon la motorisation

- Moteur D+H : **WL 1500 de 0,27 à 7 m²**
- Moteur Jofo : **WL 1500 de 1 à 6 m²**
WL 0 de 6 à 7 m²

Pose du DENFC :

Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).

Sens de pose : Pente de 0 à 20°, lames dans le sens de la pente.
 Sauf pour les appareils en lames polycarbonate : 5° minimum.
 Pente au-delà de 20°, lames horizontales de préférence.

L'inclinaison maximale autorisée est de $\pm 60^\circ$ par rapport à l'horizontale.

CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE

Tension $U_a = U_c$: 24 Vcc

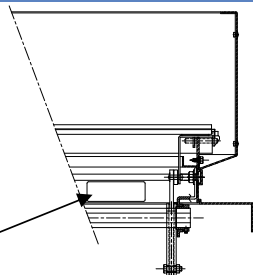
Puissance absorbée en régime établi :

- $P_a = P_c$:
 - 12 W pour 1 vérin de 3 à 4 lames.
 - 19,2 W ou 24 W pour 1 vérin et 38,4 W ou 48 W pour 2 vérins à partir de 5 lames, selon la surface et le besoin en charge neige.

OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermo déclencheur (72°-100° -140° et 182° C). ATTENTION au cas d'application.
- Avec costière droite ou biaise, isolée ou standard (**l'installation sur costière biaise est obligatoire si la pente est inférieure à 5° pour les appareils en lames polycarbonate**).

MARQUAGE D'IDENTIFICATION



DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER-BOULLET SAS - Parc SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT 42 RUE DE LAMIRAULT - CS20762 - 77090 COLLEGIEN France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boullet.com										 0336	
N° certificat CE:		Année du certificat CE:				N° DoP:					
Appareil / Modèle	Repérage appareil	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Alimentation de service / Puissance	Mode		
Aa = m²	Options	SL	Contact de position	RE	Déclencheur thermique T = °C				En façade En toiture		
Type WL 1500											

Explication du code de marquage CE du produit :

- | | |
|--|--|
| 1. Titulaire | 10. Type : B= ouvrant réarmable à distance. |
| 2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance. | 11. Classe de charge éolienne : WL 1500 . |
| 3. N° d'identification de l'organisme de certification. | 12. Classe de surcharge neige : Nous consulter . |
| 4. Référence commerciale (Gamme – Modèle). | 13. Classe de température ambiance basse : T(-15) . |
| 5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (L x H). | 14. Classe de fiabilité : Re 1000 (+10 000) . |
| 6. N° lot et année de fabrication. | 15. Classe de résistance à la chaleur : B300 . |
| 7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume. | 16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0). |
| 8. Mode de fonctionnement : E = Emission . | 17. Options et variantes. |
| 9. Surface utile d'ouverture (Aa) : Nous consulter . | 18. Installation du DENFC. |
| | 19. N° de DoP : DoP LUX TEP-TEV |

SURCHARGE NEIGE ADMISSIBLE

Voir détails dans Annexe charge neige.

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de $80^\circ \pm 5^\circ$.
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « Echancier de Maintenance Réf : EM001 ».

RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur s'assurer que les lames ne sont pas fêlées ou cassées et pratiquer une ouverture dans les films d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abris de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité)
- Expédition sur palette filmée à plat.

DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 2 mm) et à l'équerrage du cadre.



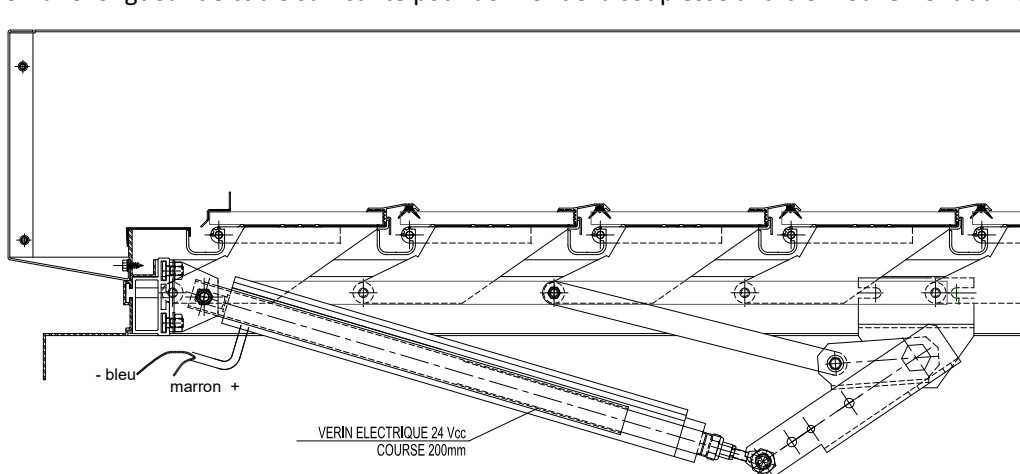
La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.

Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE :

Raccordement Electrique :

- Le raccordement électrique se fait par la boîte de raccordement fixée sur l'appareil.
- Prévoir une longueur de câble suffisante pour donner de la souplesse à faible mouvement du vérin.



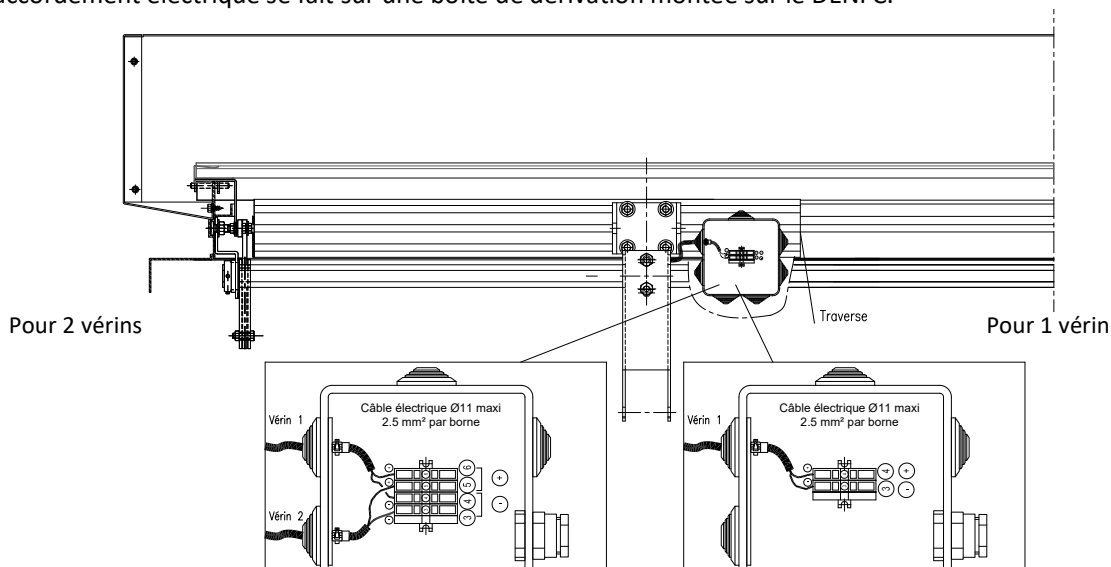
Attention, pour les appareils de petites hauteurs (3 et 5 lames), seuls les fils blancs (-)* et bruns (+)* sont à raccorder.

**Si la manœuvre est inversée, nous vous conseillons d'intervertir les câbles.*

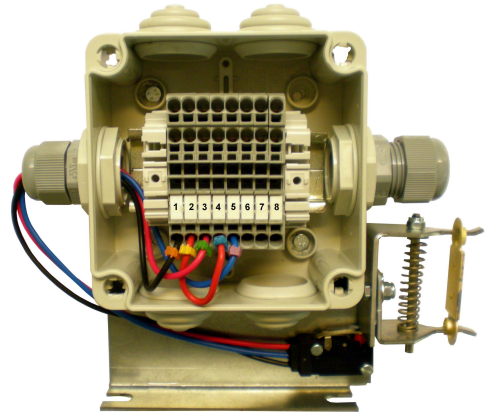
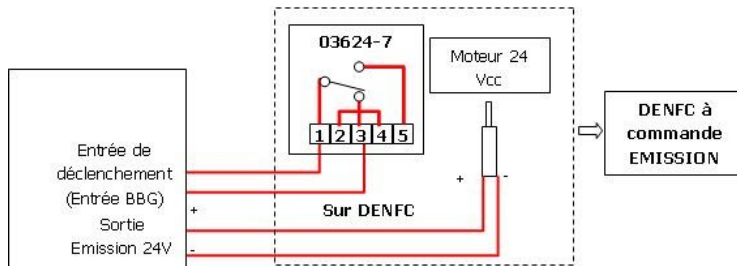
Raccorder le vérin à la source 24 Vcc

Raccordement électrique sur la boîte de dérivation :

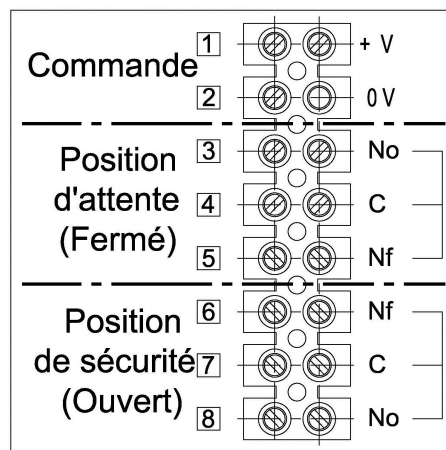
Le raccordement électrique se fait sur une boîte de dérivation montée sur le DENFC.



Raccordement avec déclencheur thermique :



Raccordement des contacts de position :



Recommandations de mise en œuvre :

L'appareil doit être installé en respectant les règles d'installation définies dans les normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant
- Les lignes de télécommande par émission ou rupture de courant et les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés, soit en câble de la catégorie CR1-C1.
- Les conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm² pour les câbles monoconducteurs, et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs.
- L'énergie de sécurité doit provenir d'un Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité (EAES).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.